

MINISTÈRE D'ÉTAT,  
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE  
ET DE LA MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION

-----  
ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION

-----  
DIRECTION GÉNÉRALE

-----  
LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

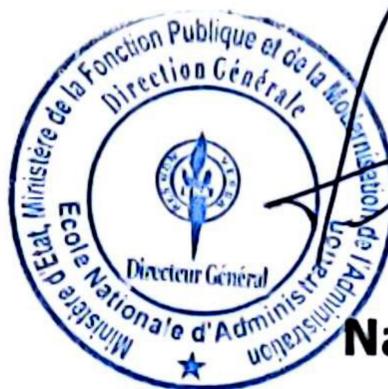
RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE  
Union – Discipline – Travail  
-----

Abidjan, le 06 AOÛT 2024

N° 057 /MEMFPMA/ENA-DG

## COMMUNIQUÉ

J'ai l'honneur de porter à la connaissance des candidats inscrits aux **concours professionnels** d'entrée en 2025 à l'École Nationale d'Administration (ENA) qui ne se sont pas encore acquittés de leurs frais d'inscription qui s'élèvent 45.000F, qu'ils sont invités, à titre exceptionnel, à régulariser leur situation, via le site web de l'ENA : [www.ena.ci](http://www.ena.ci), sur la période allant du **mercredi 07** au **samedi 10 août 2024**.



*Narcisse Sepy Yesso*  
**Narcisse SEPY YESSOH**